

**INTERPELLATION**  
**du groupe PLR, par le député Frédéric Delessert, concernant l'évaluation des fonctions, de nouveaux instruments de conduite (16.03.2012) 1.228**

Les évaluations de fonctions sont souvent sujettes à discussion et créent de nombreux problèmes. La méthode utilisée contribue largement à générer un sentiment soit de frustration et/ou d'arbitraire soit d'acceptation.

Ces dernières années, les demandes n'ont pas manqué d'affluer. Alors que de nouvelles méthodes ont vu le jour pour évaluer chaque fonction, que certains cantons – à l'instar de Fribourg – ont mis sur pied de nouveaux instruments, le Conseil d'Etat peut-il indiquer:

- quelle méthode est actuellement utilisée pour évaluer chaque fonction, respectivement la réévaluer lorsque cela s'avère nécessaire? comment cette méthode fonctionne-t-elle?
- s'il a connaissance du système EVALFRI utilisé par le canton de Fribourg?
- si ce n'est pas déjà fait, s'il entend s'en rapprocher?
- ou s'il entend mettre sur pied de nouveaux instruments qui lui sont propres?
- voire, quelles sont les adaptations et/ou refontes du système d'évaluation qu'il a entreprises ces dernières années?

Sion, le 16 mars 2012  
(10h20)

Groupe PLR, par  
Frédéric Délessert, député